Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

AMOPA-MARNE lettre n° 81

Mars 2021

La maison natale de Goethe

Jean-Marie-Mailfait nous le dit :

Non ! A Francfort il n'y a pas que des saucisses !!

Il s'agit ici de présenter la ville de Francfort sur le Main, à ne pas confondre avec l'autre Francfort, Francfort sur l'Oder, ville du Brandebourg de 58 000 habitants, située entre Berlin et la frontière polonaise. Francfort sur le Main est citée pour la première fois en 794 dans un document signé de Charlemagne sous le nom de « *Franconofurd* » ce qui signifie le gué des Francs ou Franconiens. Elle compte actuellement environ 750 000 habitants .

La maison natale de Goethe

Johann Wolfgang Goethe est né le 28 août 1749 dans cette maison, située au 23 de la *Grosser Hirschgraben*. En 1733 elle est acquise par la grand-mère, Cornelia Goethe, comme résidence de veuve. A sa mort, son fils, père de Johann Wolfgang, Johann Caspar Goethe, juriste et conseiller impérial fait construire en 1755-1756, sur les fondations de l'ancienne maison un immeuble imposant dans le style baroque-tardif.

En 1795 à la mort de son mari la mère Catharina, née Textor, vend la maison devenue trop grande et tout son contenu .

Le mot de la présidente

Avec cette nouvelle présentation que Martine André nous a peaufinée, la lettre 81 reprend sa formule de lien informatif entre les adhérents. Symboliquement, ce renouveau graphique colle à la réalité : renouveau du printemps, espoir d'une belle saison, et dans le contexte actuel, espérance d'un avenir plus serein avec la vaccination anti COVID.

La pandémie n'est pas éradiquée. Il faut encore « vivre avec » l'affronter et la surpasser. C'est ce que font chaque jour des malades persévérants, ce que nous démontrent des soignants et ce que nous prouvent tous ceux qui par leur travail, activent les moteurs de la vie quotidienne.

Avec les membres du Bureau, malgré les difficultés des uns et des autres, nous avons la volonté de servir et partager. Les bilans de l'année 2020 vous sont présentés dans les pages de ce numéro. Si vous souhaitez vous exprimer à ce sujet, nous vous en donnons la possibilité, faites-le. Les résultats seront analysés.

Malheureusement , il ne peut être question encore de nous réunir en assemblée générale. Toutefois, le bureau qui réunira ses membres en tiendra lieu.

Des projets de rencontre, de conférences sont étudiés … Mais, au risque de décevoir, compte-tenu de l'actualité, nous démasquerons ces projets à l'étude, dès qu'il sera possible de les concrétiser.

Je tiens à remercier tous les auteurs présents et … futurs des textes, photos et reportages, idées et conférences, illustration de leur dynamisme, de leur implication, richesse de notre association.

En attendant de partager des moments conviviaux, culturels, joyeux, prenez soin de vous. Restez vigilants et vigilantes . Nous touchons au but !

Nicole BAUCHET

La maison passe ensuite de main en main. La mère était issue d'une famille riche et respectée de la noblesse de robe, son père Johann Wolfgang Textor était le plus haut magistrat de la ville. La guerre de 7 ans (1756-1763) qui opposa la France alliée de l'Autriche à la Grande- Bretagne alliée à la Prusse sera pour le jeune Goethe l'occasion de se familiariser avec la langue française et de découvrir sa civilisation : un officier français le Comte de Thorence (ou Thorenc) reçoit son billet de logement pour prendre ses quartiers dans la maison de la famille Goethe, alors que l'armée française réside à Francfort. C'est en 1759 et Wolfgang a tout juste 10 ans.

Le Comte Thorenc et le père de Goethe deviendront rapidement amis si bien que ce dernier prendra parti pour les Français lors de la bataille de *Rosbach*. Le comte qui était non seulement militaire, mais aussi un homme de culture familiarisa Johann Wolfgang avec notre littérature et dans une certaine mesure notre langue La jeunesse francfortoise de Goethe fut – entre autre – marquée par un évènement qui fit grand bruit dans la ville. Il s'intéresse au cas d'une « *Kindesmörderin* » , d'une infanticide , Susanne Margarethe Brandt, qui fut condamnée à mort et exécutée sur la place publique . Il fut si marqué par ce cas qu'il l'introduisit dans son Faust, 1ère partie en en faisant le thème central de la « *Gretchentragödie* », la tragédie de Marguerite : dans une scène finale (La nuit de Walpurgis) il passe en compagnie de Méphisto devant un gibet entouré de sorcières : c'est celui qu'on a dressé pour Marguerite : de sa liaison avec Faust elle a eu un enfant qu'elle a supprimé car il était l'enfant du pêché.

Pour terminer sur une note plus gaie : dans sa ville natale Goethe s'éprend de la jeune et belle

Lili Schoenemann, d'origine française par sa mère (descendance : la comédienne Charlotte de Turckheim). Elle fut pendant quelques semaines la fiancée de Goethe, qui, ne sachant pas s'accommoder de certaines conventions mondaines, dut se résigner à mettre fin à cette liaison. C'est le premier amour de Goethe mais c'est loin d'être le dernier !!!

La place occupe l'emplacement approximatif de la ville romaine. En 1405 le conseil municipal fait l'acquisition de deux auberges appartenant à un riche marchand « *zum Römer*- Au Romain » et « *zum goldenen Schwan*- au cygne d'or » et aménage la mairie dans les locaux du « Romain ». Au fil des années d'autres édifices ont été achetés pour former un bel ensemble architectural. Au centre se trouve la Fontaine de la justice (1547) avec sa statue. C'est à ses pieds que les nazis brûlèrent les livres jugés dégénérés dans les autodafés. Depuis le Moyen-Age le *Römer Berg* accueille de nombreuses foires et un marché de Noël. C'est aussi un lieu de spectacles extérieurs. La ville ayant été détruite à 95% pendant la seconde guerre mondiale, c'est un des rares endroits où l'on a une idée de ce qu'était la ville médiévale. Les maisons de la place ont été reconstruites quasiment à l'identique (maisons à colombages) en partie en 1986.

Aujourd'hui la reconstruction n'est pas encore entièrement terminée.Sur la façade du Römer on peut voir les statues des empereurs Barbarossa, Charles IV, Louis II et Maximilien II. A l'intérieur la salle impériale abrite les portraits de 52 empereurs.

L'église Saint Paul
(Pauls Kirche)

C'est une ancienne église luthérienne construite à l'emplacement d'un cloître médiéval de Franciscains. En avril 1848 l'église fut choisie pour abriter les séances du parlement de Francfort composé de libéraux et de démocrates qui devait préparer le vote de la future constitution et ouvrir la voie à la formation d'un état national allemand. Ce premier parlement fut constitué le 18 mai 1848. Une année durant il tente de mettre en place une politique réformatrice de progrès social. La Constitution fut promulguée le 27 mars 1849. Mais devant ses exigences, Frédéric Guillaume IV, descendant des Hohenzollern, rejeta définitivement le projet le 28 août 1849. La révolution avait échoué, elle n'avait apporté aux Allemands ni l'unité, ni la liberté.

La collégiale Saint Barthélémy

C'est la plus grande église de Francfort. Lieu d'élection dès 1356 et à partir de 1562 de couronnement de l'empereur romain germanique, elle a joué un rôle important dans l'histoire allemande. Edifiée entre le 13ème et le 15ème siècle sur l'emplacement d'une construction carolingienne, la tour ouest ne fut terminée qu'en 1877. Entre octobre 1943 et mars 1944 Francfort a subi 6 bombardements des forces alliées et l'église n'a pas été épargnée : l'intérieur a entièrement brulé. La reconstruction date des années 1950. L'Edifice actuel est une église-halle de 95m de haut. Ses principales caractéristiques sont le long transept du XIVème siècle et sa monumentale tour.

Voilà rapidement brossé un bref aperçu culturel de la ville. Pour être complet il faudrait aussi évoquer le Francfort des affaires et de la bourse, des banques, (on l'appelle quelques fois « *Bankfurt* » , du siège de la banque centrale européenne, de son aéroport le 3ème d'Europe, son magnifique zoo ainsi que son jardin botanique, le *Palmengarten*, son ancien opéra magnifiquement reconstruit, la foire du livre, sans oublier *Sachsenhausen* le quartier des estaminets où on vous servira la fameuse saucisse de Francfort accompagnée d'un ou mieux plusieurs verres d'*ébbelwoi* (dialecte francfortois) qui est du cidre *(Apfelwein)* mais dont les vieux francfortois vous diront qu'on ne l'apprécie qu'à partir du 3ème verre et qui vous sera servi dans la cruche typique appelée *bembel.*

Bon appétit et prosit !!!

Jean-Marie Mailfait

L'année 2020 à l'AMOPA-Marne

Notre association rend hommage au travail accompli par l'école Pierre Curie de Châlons-en-Champagne et de sa classe-orchestre. Elle a souhaité les aider dans leur achat d'instruments de musique. Ainsi une nouvelle batterie a pu être achetée ce qui facilite les conditions des répétitions de musique.

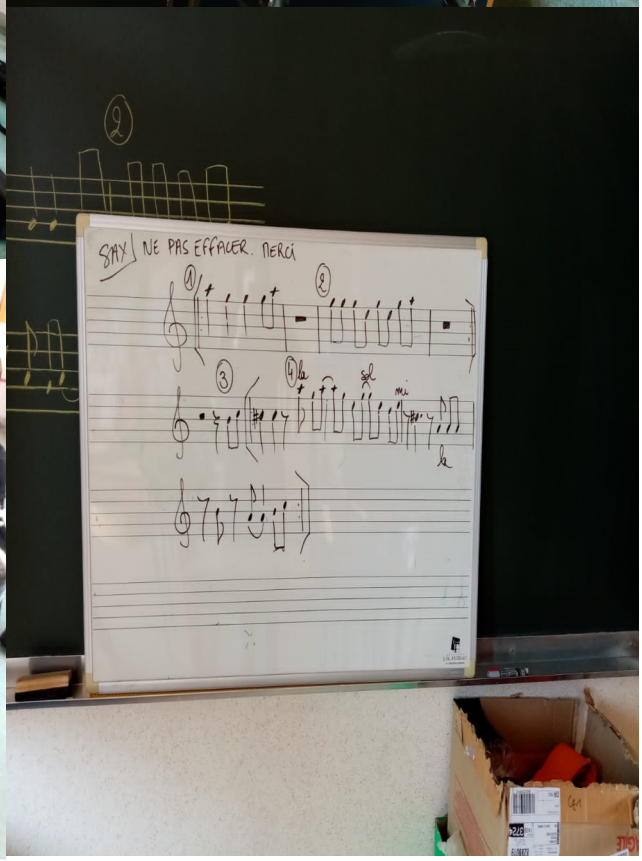

Compte rendu d'activités 2020

1)La communication

Nos activités ont dû s'adapter aux contraintes imposées par les mesures d'urgence sanitaires destinées à endiguer la pandémie mondiale ayant durement touché et endeuillé notre pays. Notre section marnaise soucieuse de respecter la devise ***Servir et partager*** a donc assuré au mieux le contact avec les adhérents.

A cet effet la lettre 79 de février 2020 a été expédiée avant les mesures du confinement. Elle relate en particulier :

L'escapade en Bourgogne,

L'Assemblée générale 2019 au collège Terres Rouges à Épernay marqué par le départ de notre trésorier Gérard WEBER auquel succède Daniel ROCHE

Le repas des retrouvailles.

Durant le confinement, quatre lettres exceptionnelles, placées sous le signe de ***l'A.M.O.P.A toujours-là*** ont été adressées à nos adhérents par courrier électronique ou par voie postale.

Chacune de ces quatre lettres, que l'on peut retrouver sur notre site Amopa51.fr propose sur un thème donné : le bonheur, le voyage, la terre et l'eau des textes d'amopaliens volontaires et d'élèves ayant été récompensés au concours Plaisir d'écrire.. La lettre 80 a été publiée en octobre. La mise en page de chacune d'elles a été assurée par Martine ANDRE.

Le site internet a été complété par la mise en ligne des lettres spéciales, des concours et des palmarès afin d'illustrer notre détermination : ***AMOPA toujours là***.

La gestion et la publication de l'annuaire de notre section ont été assurées par Daniel ROCHE notre trésorier ayant succédé à Gérard WEBER.

2)Les réunions du bureau.

La réunion de bureau du 13 décembre 2019 a pu faire le point sur l'AG 2019 du 16 novembre et les différentes activités en cours ou en projet mais les réunions habituelles de printemps précédant les conférences ont été annulées en raison du confinement.

3)Les concours.

Le concours ***Plaisir d'écrire*** a récompensé 117 participants mais la cérémonie de remise des prix dans la salle des fêtes de la mairie de Reims a été annulée. Plusieurs membres du bureau sont allés remettre les prix aux lauréats dans les différents établissements scolaires.

4)Les Conférences.

Deux conférences ont pu avoir lieu avant le confinement.

Le 14 janvier M. Claude RUIZ s'est efforcé de répondre à la question : « La Chine installe-t-elle un nouvel ordre mondial ? »

Le 10 mars Maître Olivier MENUT a présenté le métier d'avocat avant d'exposer la responsabilité pénale des mineurs.

5) Les sorties et les voyages.

La croisière sur le Danube et la visite de l'entreprise Axon'cable ont été annulées en raison du confinement.

6) Entrevue avec le nouveau IA DASEN, M Claval en présence de Mmes Bauchet , Manzoni et M Pelladez le 17 juin 2020

Ce fut très positif, M Claval est favorable aux concours plaisir de dire et d'écrire et demande à Mme Manzoni de lui faire parvenir les sujets et une lettre incitative à participer aux concours pour les chefs d'établissements et enseignants .Une diffusion informatique des différents concours a été effectuée par les services de la DSDEN.

M. RUIZ lors de sa conférence

Rapport financier 2020

Avant de vous présenter les comptes de notre section, je voudrais rendre hommage à notre ami Gérard Weber, et à son épouse Denise qui m'ont guidé de toute leur compétence et leur dévouement pour m'aider à assurer cette tâche de trésorier que vous m'avez confiée lors de notre assemblée générale de novembre 2019. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma reconnaissance.

Voici donc le rapport concernant les comptes pour les opérations menées entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020. Il vous permettra de connaître la situation financière de notre section. En effet, et c'est un des effets de la crise sanitaire, puisque nous n'avons pu tenir d'assemblée générale en 2020, les comptes ont été arrêtés à la fin de l'année civile. Ceci est d'ailleurs plus conforme aux usages comptables, et c'est le cas pour la comptabilité que nous adressons au siège national. Je souhaiterais que nous profitions de ce changement pour vous présenter désormais nos comptes à l'année civile.

I - LES EFFECTIFS ACTUELS

Au 31 décembre 2020, notre section comptait 255 adhérents, dont 5 nouveaux, mais seulement 211 avaient réglé leur cotisation, contre 249 à la fin 2019. Cette baisse peut s'expliquer par les difficultés de gestion du siège national : la nouvelle application informatique n'a été opérationnelle qu'en juin. Par ailleurs, la confusion qu'a entrainée la crise sanitaire a pu troubler certains de nos fidèles adhérents. Par ailleurs nous avons dû déplorer sept décès et radier, conformément à nos statuts, neuf membres qui n'avaient pas réglé de cotisation depuis deux ans.

Quant aux dons, nous avons perçu 2.632 euros de 58 donateurs contre 2.179,00 euros en 2019. Grâce à ceux-ci nous avons été en mesure de financer de très nombreux ouvrages de qualité pour les participants aux concours de la poésie et de la langue française.

Nous remercions chaleureusement les nombreux donateurs que vous êtes.

II - LE COMPTE DE RÉSULTAT

Au 31 décembre 2020, le compte de résultat présente un excédent de dépenses de : 3843,61 euros

Je précise que notre Association ne reçoit aucune autre subvention de fonctionnement que celle du Département de la Marne et finance par conséquent toutes ses activités par votre seule participation financière.

III - LE LIVRET DE CAISSE D'ÉPARGNE

Son montant est de 9 547,31 euros. Aucun mouvement n'a été effectué en 2020 sur celui-ci.

IV- LE BILAN

Compte-tenu de tous ces éléments financiers, l'avoir réel de la section à la date du 31 décembre 2020, est de : 14 966,91 €

Par ailleurs nous disposons d'un avoir de 22 792 euros sur l'agence de voyage Jacqueson qui, conformément aux dispositions de l'ordonnance 2020-315, pourra être remboursé aux amopaliens qui s'étaient inscrits à la croisière sur le Danube, mais seulement à partir de septembre 2021.

Daniel Roche

Notre dernière AG de 2019 en « présentiel »

Compte de résultat au 31 décembre 2020

CHARGES			PRODUITS	
OBJET	**MONTANT**		**OBJET**	**MONTANT**
Croisière Danube	12 427,00 €		Croisière Danube	8000,00 €
Manifestations diverses			Manifestations diverses	
Retrouvailles	1 728,00 €			1 855,00 €
Cocktail	984,00 €			988,00 €
Concours Langue Française et poésie	2 978,64 €		Dons	2 632,00 €
			Subvention du Conseil Départemental de la Marne	500,00€
Dons et subventions	451,68 €			
Frais d'administration générale	2 692,55€		Reversement du Siège	3443,26 €
TOTAL	**21 261,87€**		TOTAL	**17 418,26€**
Résultat de l'exercice	**3843,61€**			
(solde débiteur)				

RAPPORT D'EXAMEN DES COMPTES DE M. GÉRARD WEBER

J'ai rencontré mercredi 17 Mars 2021 Daniel ROCHE, notre Trésorier, afin de procéder à l'examen des comptes de l'exercice 2020. J'ai pu alors consulter :

les registres de recettes et de dépenses , les relevés des comptes : compte courant postal et compte d'épargne, les pièces justificatives, parfaitement classées et numérotées.

En procédant par sondage, j'ai effectué des rapprochements entre les pièces justificatives et les écritures portées sur les registres. J'ai aussi constaté la parfaite correspondance entre les soldes figurant sur les relevés des organismes, CCP et Caisse d'Épargne, avec le bilan établi par notre trésorier.

À noter que cette comptabilité ne relate aucun mouvement d'espèces, l'ensemble des opérations s'établissant par chèque.

Les comptes certifiés exacts ont été arrêtés comme suit :

Compte Postal :	Recettes	17.418,26 €
	Dépenses	21.261,87 €
	Excédent de dépenses	3.843,61 €
	Report de l'exercice précédent	9.263,21 €

Soit un avoir au 31.12.2020 de	5.419,60 €
Compte épargne au 31.12.2020	9.547,31 €
Avoir général au 31.12. 2020	**14.966,91 €**

Il faut souligner la clarté des écritures tenues par notre trésorier. À noter le développement des mouvements de trésorerie dans des comptes classés par fonction, ce qui permet une approche analytique du fonctionnement de notre association.

Nous pouvons inviter l'assemblée générale à approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2020 et à transmettre ses remerciements à M. Daniel ROCHE. Fait à Reims, le 17 mars 2021 Le vérificateur aux comptes , Gérard WEBER

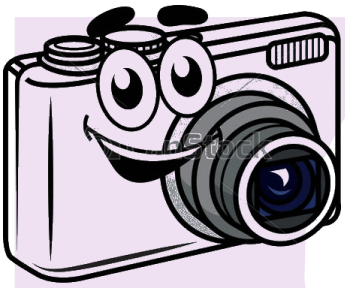

Les réponses pour le jeu des photos

A Daniel Roche

B Martine Frangville

C Hélène Charpentier

D Yves Fauchot

E Jean-Marie Mailfait

F Martine Skowron

Hélène Charpentier nous envoie une très bonne recette :

L'artiste nous a donné son accord gracieux pour sa diffusion :

Solange PALACIOS-DUPONT, Artiste peintre, Maître enlumineur, calligraphe.

3, rue Principale 02160 Vieil-Arcy

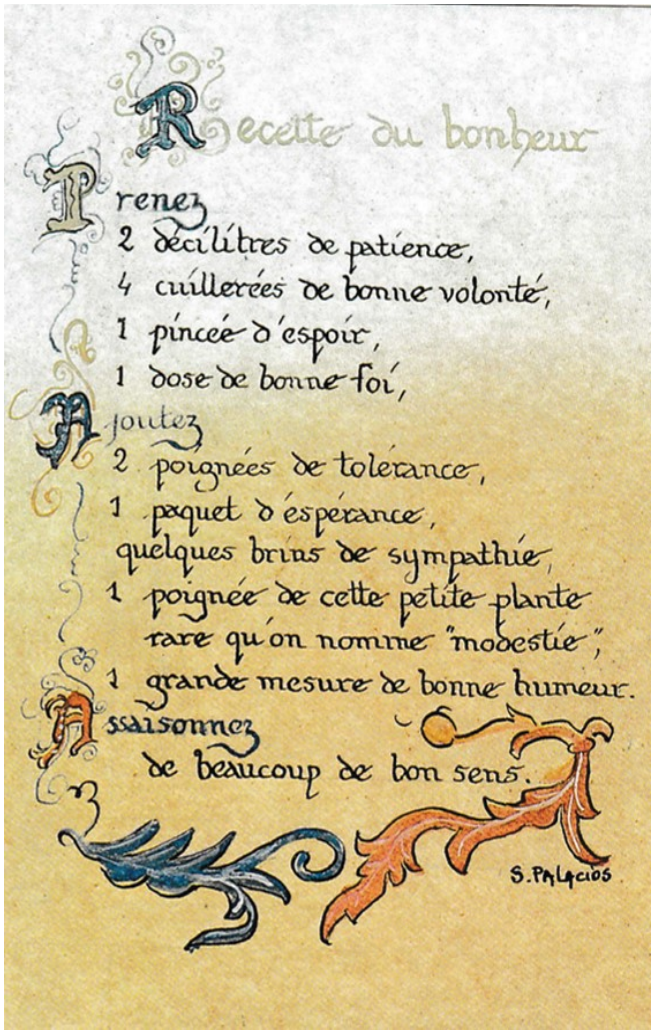

Quelques brèves

Qu'en sera- t-il des concours en 2021 ?

Chacun peut être dubitatif du devenir des concours ,compte tenu du contexte délicat des établissements, de la difficulté du métier d'enseignant particulièrement éprouvé par les incertitudes du lendemain, les bouleversements d'emploi du temps, les absences d'élèves…

Pourtant les participations arrivent petit à petit, pour ce faire, nous avions apporté, en ces circonstances particulières, un délai supplémentaire d'un mois pour la réception des copies.

En 2020, nous avions 117 lauréats, en 2021, cette performance sera-t-elle égalée ?

La collecte de Noelle est minime pour l'instant mais ne perdons pas espoir, l'échéance est pour bientôt

Les correcteurs sont patients . Le jury s'organisera virtuellement ou par mail sous la bienveillante direction de Noëlle Manzoni.

Forcément, il n'y aura pas de remise de prix officielle, nous procéderons ensuite à des remises de prix dans les établissements selon le protocole permis et choisi par le chef d'établissement.

Directeur de la publication :
Jean-Pierre POLVENT, président de l'AMOPA

Rédacteur en chef :

Nicole BAUCHET, Présidente de la section de la Marne

Nicolec.bauchet@orange.fr

Tél : 06 60 03 61 06

PAO : Martine ANDRÉ

Courrier :

Amopa-Marne, 37, rue Charles de Gaulle

51170 VILLE EN TARDENOIS

Photo d'archives de l'AMOPA-MARNE